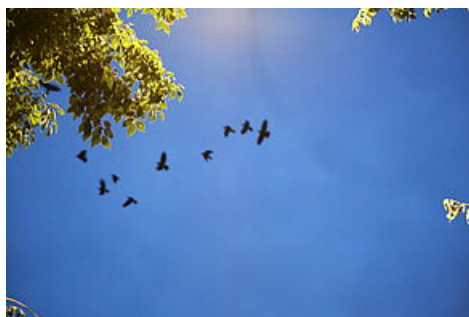




OPÉRATION D'EFFAROUCHEMENT DES CHOUCAS LES 14 ET 16 OCTOBRE

Une nouvelle campagne d'effarouchement est prévue mardi 14 et jeudi 16 octobre 2025, pour faire face à un retour en nombre des choucas des tours.

Publié le 13 octobre 2025

Assurés par les services techniques de la Ville de Millau, plusieurs tirs de fusées crépitantes sont prévus mardi 14 et jeudi 16 octobre, autour de la place du Mandarous. Les tirs devraient commencer en début de soirée. La circulation et le stationnement ne seront pas perturbés.

Pour réaliser cette opération, la Ville de Millau a obtenu l'autorisation de la Préfecture ainsi que celle de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (DREAL), conformément à la législation en vigueur.

En effet, le volatile de la famille des corbeaux est une espèce protégée, son effarouchement est donc soumis à une autorisation préfectorale. Cette action peut être réitérée autant de fois que nécessaire dans l'année, en fonction des retours constatés des oiseaux.

La Ville de Millau agit afin de :

- > limiter et réguler leur présence ;
- > faciliter les actions régulières de nettoyage de la voirie (dégradations des mobiliers urbains et espaces publics à cause des fientes) ;
- > réduire les nuisances sonores au quotidien pour les commerçants et habitants.

Pour effaroucher les choucas, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- > 2021 : intervention de fauconniers (le faucon étant l'un des prédateurs des choucas)
- > 2023 : intervention d'un artificier (le bruit des fusées détonantes et crépitantes fait fuir les choucas)
- > 2024 : tirs de fusées crépitantes par les services techniques de la Ville
- > mai 2025 : première vague d'effarouchement par tirs de fusées crépitantes par les services techniques de la Ville



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30